

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'ADAMAOUA  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA VINA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE NGAN-HA  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
BP : 730 Ngaoundéré



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
ADAMAWA REGION  
\*\*\*\*\*  
VINA DIVISION  
\*\*\*\*\*  
NGAN-HA COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*  
PO BOX : 730 Ngaoundéré

DECISION MUNICIPALE N° 09 /DM/C.NGAN-HA/SG/2026 DU 5 JUIN 2026  
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU 29  
AVRIL 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU HANGAR DE  
MARCHE ET BOUTIQUES DE GANGASSAOU DANS LA COMMUNE DE NGAN-  
HA SOUS FINANCEMENT BIP 2026, « En procédure d'urgence »

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAN-HA,

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté N°020/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté N°000017/A/MINDDEVEL du 03/03/2020 constatant l'élection de Monsieur AWALOU Mohamadou en qualité de Maire de la Commune de Ngan'ha et de ses Adjoints ;*

*Vu la Décision N° 000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu la Décision Municipale N°03/DM/C.NGAN'HA/SG/2024 du 23/02/2026 portant modification de la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngan-Ha ;*

*Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;*

*Vu la Circulaire n°000001879 /C/MINFI du 31 décembre 2025 relatives à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivité Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2026 ;*

*Considérant les dispositions budgétaires de la Commune de Ngan-Ha pour l'Exercice 2026,*

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** La Lettre-commande relative à l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU 29 AVRIL 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU HANGAR DE MARCHÉ ET BOUTIQUES DE GANGASSAOU, « En procédure d'urgence », dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, sous financement BIP 2026, est attribuée à: **ETS LAFCO WELL AND WATER'S, BP.05 BANYO, TEL: 675 00 83 25** au montant TTC de 19 463 374 F CFA avec un délai d'exécution de 02 MOIS.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ngan-Ha, le ..1.5. JUIN. 2026.....

LE MAIRE

(AUTORITE CONTRACTANTE)



*Muratou Mohammedou*

**Ampliations:**

- ARMP/AD/NDERE;
- DDMAP/Vina ;
- PRESIDENT CIPM/ NGAN'HA;
- INTERESSE;
- DOSSIER PROJET ;
- AFFICHAGE;
- CHRONO/ARCHIVES.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'ADAMAOUA  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA VINA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE NGAN-HA  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
BP : 730 Ngaoundéré



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
ADAMAWA REGION  
\*\*\*\*\*  
VINA DIVISION  
\*\*\*\*\*  
NGAN-HA COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*  
PO BOX : 730 Ngaoundéré

## COMMUNIQUE

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU 29 AVRIL 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU HANGAR DE MARCHÉ ET BOUTIQUES DE GANGASSAOU DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA SOUS FINANCEMENT BIP 2026, « En procédure d'urgence »**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAN-HA, Autorité contractante** communique :  
L'entreprise suivante est retenue comme attributaire de la lettre- Commande relative au:  
TRAVAUX DE REHABILITATION DU HANGAR DE MARCHÉ ET BOUTIQUES DE GANGASSAOU, SOUS FINANCEMENT BIP 2026, DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA :

| N° | Maître d'Ouvrage               | Désignation du projet                                                    | Entreprise                                                     | Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement | Montant TTC en FCFA corrigé | Délai d'exécution | Observation  |
|----|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|--------------|
| 01 | Maire de la Commune de Ngan-ha | TRAVAUX DE REHABILITATION DU HANGAR DE MARCHÉ ET BOUTIQUES DE GANGASSAOU | ETS LAFCO WELL AND WATER'S<br>BP.05 BANYO<br>TEL: 675 00 83 25 | 19 463 374 F CFA                             | 19 463 374 F CFA            | 02 Mois           | Attributaire |

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours suivants, à la Commune de Ngan-Ha, en vue de la souscription du projet de lettre commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

### Ampliations :

- Préfet Vina(ATCR)
- DDMAP VINA
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- CIPM NGAN-HA
- AFFICHAGE
- Archives/Chrono

Ngan-ha le 15 JUIN 2026

Le Maire

Autorité Contractante)



*Mouhammadou*